



Mr [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Italie

Annecy ? le lundi 13 mai 2013

Monsieur,

Je vous envoie sous ce pli la copie de votre acte de baptême annulé. Je vous signale à toutes fins utiles que nos archives sont inertes et ne font l'objet d'aucun traitement ni comptage.

Votre acte de baptême est également annulé sur le registre de la paroisse St François de Thonon les Bains.

Je vous renvoie également votre courrier où vous me transmettez des données bien plus importantes que celles que vous avez désiré annuler.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Marie Masson
chancelier

Paroisse St François
Maison paroissiale
16, rue Chantecoq
F 74200 Thonon-les-Bains
France

Monsieur le curé,

Je soussigné [REDACTED], né à THONON-LES-BAINS le [REDACTED], constate avoir été inscrit à mon insu sur le registre des baptêmes de l'Église catholique, après avoir été baptisé sans mon consentement, par la volonté de mes parents :

prénom et nom de mon père : [REDACTED]
prénom et nom de ma mère : [REDACTED]
en la paroisse St François de Thonon-Les-Bains, diocèse d'Annecy, le [REDACTED].

Je ne suis pas chrétien et mon baptême forcé est contraire à ma liberté de conscience. Je demande donc à être radié du registre des baptêmes, c'est-à-dire que mon nom et toutes les données à caractère personnel me concernant soient effacés des fichiers manuscrits, par tout procédé adéquat permettant de les rendre illisibles, et, s'il y a lieu, effacés des fichiers automatisés de l'Église catholique. Maintenant que je suis en âge de choisir mes convictions, je ne veux plus être considéré comme membre d'une secte à laquelle je n'ai pas choisi d'appartenir et à laquelle je n'appartiens donc pas.

Veillez m'envoyer dans les plus brefs délais une confirmation écrite de la rectification avec une copie jointe des documents rectifiés, à mon adresse :

[REDACTED]

Je vous rappelle que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, consolidée par la loi du 6 août 2004, vous oblige à répondre à ma demande de rectification. Cette loi stipule dans son article 7 qu' "un traitement de données à caractère personnel doit avoir reçu le consentement de la personne concernée" (en l'occurrence moi-même).

De plus l'article 8 affirme que ne sont pas interdits "les traitements mis en œuvre par une association ou tout autre organisme à but non lucratif et à caractère religieux [...] sous réserve qu'ils ne concernent que les membres de cette association ou de cet organisme et, le cas échéant, les personnes qui entretiennent avec celui-ci des contacts réguliers dans le cadre de son activité".

L'article 38 quant à lui stipule que "toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement" et l'article 40 précise que "toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient [...] effacées les données à caractère personnel la concernant [...] dont [...] la conservation est interdite. Lorsque l'intéressé en fait la demande, le responsable du traitement doit justifier, sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées en vertu de l'alinéa précédent".

De plus ce même article stipule que "si une donnée a été transmise à un tiers, le responsable du traitement doit accomplir les diligences utiles afin de lui notifier les opérations qu'il a effectuées conformément au premier alinéa" . Aussi je vous saurais gré d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que les données à caractère personnel me concernant qui auraient été communiquées en dehors de la paroisse où j'ai été baptisé et provenant du registre des baptêmes de cette paroisse, soient effacées comme indiqué dans la présente lettre.

N.B. : Aucune mention ne doit être portée en marge de l'acte de baptême, une telle mention inscrite sans mon accord constitue un traitement illégal de données à caractère personnel.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait le 10/03/2013, à [REDACTED]

Signature : _____

No

Le 19

(Nom)
(Prénoms)

dans l'église de Thonon - St-François

a été baptisé par abbé J.F. B. me. Jicouire

(prénoms)

Confirmation

Le

à

diocèse de

fil de profession

et de sa femme légitime,

domiciliés à Thonon

Mariage

Le

à

diocèse de

avec

baptisé le

à

diocèse de

ant est né le
à Thonon

a demandé à être radié des registres par lettre du 10 mars 2013

Parrain :

Marraine :

Signatures du parrain :

de la marraine

Signature du Curé